

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE
PLERNEUF

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Séance du 21 septembre 2026

Nombre de membres
du Conseil municipal
en exercice est de : 15

Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation
14 septembre 2026

Date d'affichage
14 septembre 2026

N° de la délibération :
2026/09/08

Objet de la délibération :
**Acquisition de bancs
extérieurs**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020*), sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, CHASSAGNE, CLERMONT, BARBIER, LE CASTREC, OLLIVIER,
Mmes. QUILGARS LABARRE, LE GALLOU, JAFFRAIN, BOLLORÉ, DESNOS, VANCAPPEL, DUPAS,

Absents (excusés) : Mr. LEMAITRE pouvoir à Mr. LE CASTREC, LE BELLEGO,

Secrétaire de séance : Mme. QUILGARS LABARRE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a fait l'objet d'un vol d'un banc sur l'espace intergénérationnel qui doit être remplacé.

Ayant pour projet d'aménager la place de l'église et compte tenu des épisodes de chaleur, il est proposé d'acquérir deux bancs avec dossier qui seraient positionnées sous les arbres sur la place de l'église, le long de la rue du Muguet.

Afin de garder une harmonisation sur le mobilier urbain, la société DECLIC, fournisseur lors des travaux de l'espace intergénérationnel, a été contactée pour obtenir un devis pour la fourniture d'un banc sans dossier pour l'espace intergénérationnel et de deux bancs avec dossier pour la place de l'église.

Le devis s'élève à 812,00 € HT.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

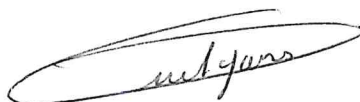
Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260921-D2026_09_08-DE

DECIDE de retenir la société DECLIC pour la fourniture d'un banc sans dossier pour l'espace intergénérationnel et de deux bancs avec dossiers pour la place de l'église pour un montant de 812,00 € HT.

AUTORISE monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document se rapportant à cette décision.

Le secrétaire de séance
Liliane QUILGARS-LABARRE

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260921-D2026_09_08-DE